

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : 28 novembre 2013

Année scolaire : **2013 - 2014**

Numéro de séance : **2**

Date de transmission de la convocation aux membres : **7 novembre 2013**

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme **Corine SALVATIERRA**

Secrétaire de séance : **Mr RENAUD Sébastien**

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : **20**

Ordre du jour

Fonctionnement général

- Règlement intérieur du CA
- Mise en place des commissions
- Délégations confiées à la commission permanente
- Prévisions d'effectifs 2014-2015
- Projet d'établissement 2013-2014
- Actions du CESC
- Portes ouvertes
- Règlement intérieur (mise en conformité)
- Hébergement site Internet du collège

Vie budgétaire et financière

- Sorties et voyages
- Achat d'un véhicule de service
- Présentation et vote du budget
- Autorisation de signature pour contrats et marchés 2014
- Contrats et conventions
- Admission en non-valeur

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 28 novembre 2013

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[]	A[]	E[]	Nom - Prénom	P[]	A[]	E[]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SALVATIERRA Corine	P						
	Principal- adjoint	AIMABLE Dominique	P						
	Gestionnaire	DA SILVA Josiane	P						
	C.P.E.	PORCHERON Belinda	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	TALLIEU Jean-Pierre Conseiller général			E				
	Commune siège	VIVIEN Christine	P						
	Commune siège	Mme OSTA AMIGO	P						
PERSONNALITE QUALIFIEE		TONTALE Alain			E				
PERSONNELLE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BARTHELEMY Jacky	P						
		CARROLA Yannick		A					
		DIREXEL M Dominique	P						
		CHALEIX Corinne	P						
		DECOUPIGNY J. François	P						
		RENAUD Sébastien	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	LORGUE Olivier	P						
		NICOLAS Cécile	P						
PARENTS D'ELEVESet ELEVES	Parents d'élèves	LOUBES Marie-Eve	P						
		GRANCHERE J. Pierre	P						
		MAUBAY Christophe			E				
		CHOLLET Patricia	P						
		DAVID Gisèle	P						
		SAMYCIA Alain	P						
	Elèves	TRIBOULET Théoxane			E	LAGOUTTE Enzo	P		
		ARENS Manon			E	MARC Clément	P		

[
] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule :

Mme SALVATIERRA, principale, ouvre la séance à 17 h 30, le quorum étant atteint. Elle demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune n'est formulée, il est approuvé à l'unanimité. Elle présente les points inscrits à l'ordre du jour.

Points à l'ordre du jour

FONCTIONNEMENT GENERAL

Règlement intérieur du CA

Mme Salvatierra propose que le secrétariat des séances de l'année soit décidé à l'avance. Le 1^{er} a été fait par l'Administration ; le 2^{ème} (actuel) par les enseignants ; le 3^{ème} par les Parents d'élèves, le 4^{ème} par les personnels non enseignants et ainsi de suite.

Mme Salvatierra souhaite limiter la durée du CA à 2 heures (quitte à reporter certaines questions si dépassement). Elle souhaiterait que les questions diverses soient déposées par les personnes élues au CA, en bonne et due forme, si possible au moins 48 heures à l'avance. Elle rappelle la disponibilité de l'Administration et l'ouverture à l'échange de M Aimable et elle-même avant que les questions n'arrivent en CA.

Mme Salvatierra propose ces changements au vote. Unanimité

Mise en place des commissions

Tous les membres ont été sollicités pour désigner les représentants dans les différentes commissions. en annexes composition :

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Commission d'hygiène et sécurité

Délégations confiées à la commission permanente

La commission permanente est traditionnellement saisie pour la répartition de la DGH, mais aussi pour la programmation et les modalités de financement des voyages (sauf s'il y a une participation financière des familles). Demande approbation du CA pour pouvoir donner délégation à la commission permanente de cette possibilité. Vote Unanimité.

Prévisions d'effectifs 2014-2015

Rappel de la procédure : enquête auprès des écoles du secteur.

Prévisions communiquées: 470 élèves. (la Direction Académique fait une prévision de 456 élèves). Les seuils sont remontés à 28 en 6° et à 30 sur tous les autres niveaux. Dans l'état actuel de nos effectifs :

- ⇒ 5 divisions en 6^{ème},
- ⇒ 4 divisions en 5^{ème} alors que nous en avons 5.
- ⇒ 5 divisions en 4^{ème}.
- ⇒ 4 divisions en 3^{ème}.

Nous perdrons une classe sur le niveau 5^{ème} à cause de la montée des seuils. Nécessité d'une attention accrue sur les effectifs.

Intervention Mme Loubes, demande comment est justifié ce changement de seuil. M Aimable répond à la question.

M Lorgue demande que l'on fasse remonter au rectorat que cette situation ne nous satisfait pas. M Barthelemy propose de rédiger une motion commune avec les représentants des parents d'élèves. Ceux-ci sont d'accord.

Projet d'établissement 2013-2017

Mme Salvatierra informe de la prochaine rédaction du projet d'établissement 2014-2017 : nécessité de rédaction pour le mois de mars. Début du travail en janvier, le calendrier sera proposé au prochain conseil pédagogique.

Elle rappelle le lien avec le projet académique, s'inscrivant maintenant dans la politique des réseaux. Les réseaux sont là pour faire progresser la fluidité des parcours, du primaire au supérieur, pour nous, cela consistera avant tout à formaliser et poursuivre les actions de liaison entreprises depuis plusieurs années avec les écoles primaires et le lycée. Réseau piloté par le lycée de secteur.

Mme Salvatierra informe de la réunion au Lycée de la Mer de Bourcefranc avec possibilité à l'avenir que le Lycée de la Mer devienne le lycée de secteur du collège de La Tremblade.

Il y aura un comité de pilotage (IEN 1^{er} degré, IA-IPR Mme Raynal, 1 proviseur/Adjoint, 2 directeurs d'école).

Le projet académique :

- ⇒ Axe 1 = mieux assurer fluidité des parcours ECLURE, priorité école primaire, réforme du collège viendra, travail de lien avec le 1^{er} degré et le lycée.
- ⇒ Axe 2 => lutte contre les interruptions de parcours
- ⇒ Axe 3 => faire entrer l'école dans l'ère du numérique (déjà commencé ici, collègues vont suivre un stage en ce sens)
- ⇒ Axe 4 => formation de qualité pour les personnels d'enseignement et d'éducation

Le travail déjà bien commencé va devoir être amplifié.

M Aimable s'exprime sur les réseaux : la Charente Maritime est répartie en deux bassins Nord et Sud. Bassin divisé en districts. Le Recteur a souhaité que les établissements puissent travailler de façon plus étroite et constituer des réseaux de travail organisés autour des lycées de secteur. Incitation forte du recteur pour travailler sur 4 axes : politiques orientation, fluidité parcours, cohérence culturelle sur un même territoire, politiques citoyennes (dvpt des CESCO). A l'autre bout, une partie de nos projets d'établissement doit être rédigée en lien avec le 1^{er} degré. Mise en place conseil école-collège. Cycle commun CM1-CM2-6^{ème}.

M Barthelemy s'inquiète de l'autonomie des établissements à cause de la mise en place de cette politique.

M Aimable répond par la négative : stratégies d'évitement du Lycée Cordouan => agir au niveau du territoire, travail de lien, fluidité. Comprendre pourquoi nos élèves sont en échec dans certaines disciplines.

Mme Salvatierra : souligne que les échanges ont déjà commencé sur la liaison Collège-Lycée (actions très intéressantes mises en place). Cette année Mme Porcheron a accompagné des élèves au lycée de secteur (stage passerelle 3^o/2^o).

Actions du CESC

Présentation par Mme Porcheron. Elle s'appuie sur 2 documents qu'elle distribue : : le bilan des actions 2012/2013 et les projets 2013/2014

Objectif : favoriser le Bien-être des élèves Objectifs opérationnels : informer, responsabiliser, rendre les jeunes acteurs

Actions sur tous les niveaux de classe

- ⇒ 6^{ème} sensibilisation sur les dangers d'Internet (assurée par la Documentaliste) + Questionnaires d'intégration aux élèves de 6^{ème} et continuité sur 4 ans
- ⇒ 5^{ème} => Sécurité Routière (ASSR) => partenariat envisagé avec l'auto-école sociale de Royan, avec animation « l'usager, citoyen de la route »
- ⇒ 4^{ème} => accent mis sur la loi. Pour la 4^{ème} année : exposition 13-18 : questions de justice (sur les droits et devoirs) et groupes de paroles avec l'équipe médico soc, éduc de prévention, AS UPADO, etc. groupes restreints où les jeunes peuvent reprendre les thèmes abordés. Souhait de faire revenir la compagnie Oxo – théâtre interactif- (prévention des conduites déviantes, influences du groupe, la place du leader, les ados et les adultes...). Groupe de parole avec des intervenants extérieurs.

4^{ème} nouveauté cette année : les dangers de la route. Cette année travail avec la documentaliste+CPE avec autres supports.(année dernière : MAIF)

- ⇒ 3^{ème} information Vie affective et sexualité a débuté aujourd'hui , animée par des infirmières scolaires.

Travail avec le FRAD (Formateur Relais Anti Drogue) demi-groupes pour que les élèves puissent s'exprimer facilement.

Réseaux sociaux au cours du deuxième trimestre : documentaliste+CPE

Concernant tous les niveaux : formation des délégués : connaissance de l'établissement, différents services, rôle de chacun + prise de parole devant un groupe, connaissances des actions, projets et clubs du collège

A partir de la semaine prochaine une Educatrice de prévention et une Assistante Sociale de l'UPADO vont venir animer des groupes de paroles de 13h à 14h en semaine B. pour 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves pourront participer sur la base du volontariat.

Cette action a été mise en place suite à des remarques d'élèves de 6^{ème} déplorant l'absence d'espace de parole. Pour les 6^{ème}-5^{ème}, les groupes de parole auront lieu le lundi en semaine A avec l' Assistante Sociale Scolaire et l'Infirmière.

Cette année, le collège est partenaire du **CESCI** (Inter établissement) qui réunit les lycées et collèges de Royan + le collège de Cozes et le collège de Saujon

La première réunion s'est déroulée le 15 11 2013 au collège Dunant. 4 élèves volontaires s'y sont rendus avec Mme Porcheron. Elle les remercie et les félicite pour leur investissement, leur intérêt et leur attention sur la journée. Prise de parole des élèves. Idée était de trouver un thème commun à tous les élèves de collège et lycée pour mener une action de prévention sur tous les établissements. (ex jeux dangereux, alcool, cannabis, etc.). Thème retenu = LE GROUPE : quelles frontières pour rester soi-même . Le harcèlement sous toutes ses formes, l'affaire de tous.

Collégiens et lycéens => comment rester soi-même tout en appartenant à un groupe.

Semaine de la prévention, date non encore déterminée

- Tables rondes
- Plaquettes et affiches
- Forums

Mme Porcheron note la prise de paroles des élèves du collège, malgré la difficulté d'un public pour certains déjà aguerris (élèves de lycée, terminales). Leur participation ne s'arrête pas à cette 1ere journée, ils se sont inscrits dans les différents ateliers pour préparer la semaine de la prévention.

Mme Salvatierra remercie Mme Porcheron pour le travail accompli dans le cadre du CESC et regrette juste le manque d'enseignants présents au sein du CESC.

Portes ouvertes

Mme Salvatierra rappelle l'organisation des Portes Ouvertes, les années passées. Pour la présente année, elle prévoit de fixer la date au conseil pédagogique prévu le 5 décembre.

Règlement intérieur (mise en conformité)

Mme Salvatierra précise que dans le Règlement Intérieur du collège, il y a obligation de la mise en conformité sur le point concernant les événements graves : et donc rajouter la phrase suivante : « *Les événements graves signalés par les établissements scolaires aux services académiques font l'objet d'un traitement informatique à fins statistiques et non nominatives selon autorisation CNIL n° 2013-224 du 18/07/2013* ».

Sur le registre des sanctions, nécessité de travailler avec les équipes pour la mise en conformité : les modifications seront soumises lors du prochain CA.

Hébergement du site Internet

Parole donnée à M Aimable qui explique qu'en raison des moyens limités de l'hébergeur du Conseil Général. (travail avec les enseignants proposé dans le cadre académique).il souhaite basculer vers l'hébergement académique. Cette opération gratuite doit faire l'objet d'un contrat entre le collège et le Rectorat pour laquelle le CA doit donner son autorisation.

M Lorgue demande ce que stipule la convention.

M Aimable fait lecture du contrat en réponse et en donne les détails. Non cessibilité, rappel des droits d'auteur dans le respect de la loi sur la confidentialité des informations, droit à l'image d'autrui. Données déposées à des fins pédagogiques, etc. Neutralité religieuse, commerciale, etc. s'imposant à tous les agents de l'Etat.

Question de M Barthélémy sur le pourquoi du changement

M Aimable répond que le: logiciel est plus souple. Regrette l'absence de réponses à ce jour malgré de multiples demandes auprès du CDDP.

Passage au vote : unanimité.

VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Sorties et voyages

Mme DA SILVA, gestionnaire a récapitulé sur un document remis aux membres les voyages, sorties et autres projets pédagogiques pour l'année 2014 pour lesquels le CA doit voter voyage par voyage et sortie par sortie chaque fois qu'une participation des familles est demandée Elle précise que la participation des familles fixée aujourd'hui sera la participation effective. En cas de subvention inférieure accordée par rapport aux prévisions, il sera fait appel au fonds de réserve.

- ⇒ Sortie à Oradour pour des élèves de 3° prévue en mars : participation des familles 15,00 €

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

- ⇒ Sortie en forêt de Chizay pour des élèves de 6° dans le cadre d'un projet sur la bio-diversité avec des élèves de CM2 : participation des familles : 10,00€

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

- ⇒ Déplacement au Congrès « Math en Jean » pour les élèves participant. Le lieu n'est pas encore connu ce jour ; proposition de participation des familles : 30,00 €. M. Barthélémy remarque que la participation est élevée, Mme Da Silva répond qu'en cas de baisse de la participation des familles, il faudra un nouveau vote du CA

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

- ⇒ Echange avec le Russey : pour la 21° année consécutive, l'échange avec le collège du Russey est reconduit du 11 au 19 avril 2014 pour les élèves de 5^{ème} volontaires. Le montant de la participation des familles est de 170,00 €

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

Acceptation dons et legs

Mme Da Silva demande au CA l'autorisation de récolter et d'accepter tous les dons et legs que nous recevons.

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

Achat d'un véhicule de service

L'usage d'un véhicule de service pourrait être utile pour beaucoup de choses (courses à faire, déplacements au lycée Cordouan, se rendre aux convocations pour les enseignants pour lesquels il n'y a pas de frais de déplacements).

Mme Salvatierra répond à une question diverse posée par les enseignants sur l'achat d'un véhicule de service qui s'interrogent sur la nécessité de cet achat alors qu'il y a un mini-bus du collège et que la mairie de La Tremblade nous prête les mini-bus de la mairie dès que nous en avons besoin. Mme Salvatierra remercie la mairie de La Tremblade et note le caractère exceptionnel de la situation présente et locale.

Le personnel enseignant demande 5 min de pause pour concertation sur l'achat du véhicule de service.

M Granchère demande des précisions sur les frais de carburant et d'assurance.

M Barthélémy note le problème de prendre l'argent sur les fonds de réserve et demande des précisions sur leur emploi. Mme Da Silva donne des précisions.

M Lorgue demande pourquoi on n'a pas pris sur des fonds de réserve pour acheter une machine à laver professionnelle. Mme Da Silva note que la machine a été financée par le Conseil Général.

Passage au vote

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 15 ; contre = 0 ; abstention = 5

Contrats et conventions

Mme Da Silva a listé les contrats et conventions (document en annexe) pour lesquels elle sollicite l'accord du CA pour que le chef d'établissement soit autorisé à les signer.

Les $\frac{3}{4}$ sont des renouvellements en cours d'année. Le Chef d'établissement n'est pas habilité à signer des contrats s'échelonnant sur deux exercices. Mme Da Silva donne lecture des contrats et conventions. Donne des précisions sur les différents abonnements. Rappelle l'adhésion au Conseil Général pour la convention SFR. Le Conseil Général re facturera au collège après le 31 décembre, donc le collège ne sait absolument pas combien nous avons consommé jusqu'à présent.

Concernant chaque service : ALO, AP, SRH, Vie Elèves, lecture détaillée et informations sont données par Mme Da Silva. :

- ⇒ Externalisation de BCDI, Mme LOUBES demande précisions qui lui sont apportées par Mme Da Silva et M Aimable.
- ⇒ Précisions données sur l'opération « Lire en fête ».le SIVOM verse au collège de Saint Pierre d'Oléron et le FSE verse aussi une participation.
- ⇒ Entreprendre pour apprendre : association créée au niveau national. Classe de 3^{ème}3 (Mme Direxel prof principal). M Barthélémy donne lecture des objectifs de ce projet. Production prévue. Projets en cours de réalisation, faisant suite au véhicule du 22^{ème} siècle de l'année dernière. Cette année on s'orienterait vers un véhicule en commun, mais M Barthélémy souhaite rester discret sur le sujet.
- ⇒ Adhésion annuelle de 300€ réglée à EPA. Mme Da Silva demande au CA de voter la dépense.

Mme Loubes s'informe sur la dépense chaufferie de 3500€. Mme Da Silva donne les précisions.

M Aimable s'interroge sur la possibilité de demander au Conseil Général des relevés intermédiaires des relevés de consommations.

M Samyca demande ce qui se passerait en cas de piratage.

On passe au vote :

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

Présentation et vote du budget

Mme Da Silva donne lecture détaillée du chapitre Budget. [document à insérer]

Mme Da Silva donne lecture de la phrase du CG relative à la facturation des dépenses téléphoniques. Elle insiste sur l'incompréhensibilité de la formulation qui nous laisse dans le flou quant aux dépenses à venir. Le Conseil Général contacté n'a pas su éclaircir la question.

On note une diminution apparente des crédits d'enseignement. On bloquait jusqu'à présent une somme de 2000€. Maintenant on a des recettes plus importantes en taxe d'apprentissage qui permettent l'achat du matériel, lequel n'est donc plus imputé sur les crédits d'enseignement.

Budget CESC, en attente de réponses de financement notamment pour Oxo. (Mme Porcheron)

Nous avons reçu 3750€ de fonds sociaux depuis que le budget a été établi.

Service de restauration

AGRIMER organisme qui subventionne les produits laitiers et les fruits distribués à la récréation.

Subvention du Département pour l'achat de produits bio **locaux** à hauteur de 50%.

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

Délégation de signature

Demande de délégation de signature du CA au Chef d'Etablissement dans le respect des règles établies et des seuils définis, dans la limite des crédits votés.

M Lorgue demande des précisions sur la nécessité de cette demande.

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 19 ; contre = 0 ; abstention = 1

Admission en non valeur

Une créance de frais scolaires de l'année 2010 a été déclarée irrécouvrable par les huissiers de justice en raison de l'insolvabilité du débiteur ; il convient de l'admettre en non-valeur pour un montant de 53,65 €.

Résultat du vote : 20 votants : Pour = 20 ; contre = 0 ; abstention = 0

Sortie d'inventaire : reportée au prochain CA compte tenu de l'heure avancée de la réunion

Questions diverses :

⇒ Problème des clés concernant l'ouverture des fenêtres dans les salles de cours. : La clé est remise aux enseignants à condition de ne pas ouvrir les fenêtres à la française en présence d'élèves.

M Barthélémy demande pourquoi le Conseil Général ne met pas les fenêtres aux normes.

Mme Da Silva indique la réaction rapide du Conseil Général et l'intervention en urgence.

M Lorgue demande à ce que les collègues responsables de l'entretien soient dégagées de responsabilité au cas où une fenêtre resterait ouverte. Mme Salvatierra rappelle qu'il est de la responsabilité des enseignants de vérifier avant l'entrée en classe des élèves que les fenêtres ne sont pas ouvertes.

⇒ Questions des parents :

- demande pour avoir une boîte aux lettres au collège pour chaque fédération. Mme Da Silva répond qu'elles sont commandées

- possibilité d'un espace association parents d'élèves sur le site du collège (M Aimable a dit oui) Mme Loubes transmettra au Chef d'Etablissement les publications.

- Utilisation du CD dans le manuel de langues : Mme Salvatierra donne le détail des réponses des enseignants.

Mme Loubes indique que le CD peut être une aide pour les parents souhaitant aider leurs enfants.

- Question Voyage à Toulouse. Les professeurs peuvent-ils expliquer l'annulation du voyage.

M Decoupigny répond et dit la frustration des enseignants. Six familles n'envoyaient pas leurs enfants, ce qui entraînait une augmentation du coût. L'intérêt pédagogique était de fait perdu par l'importante proportion d'élèves ne souhaitant pas participer.

Mme Loubes regrette cette situation de désistement des familles et note que ce sont deux classes pénalisées. Elle comprend que toutes les solutions ont bien été recherchées.

- Poids des cartables des enfants et évolution du poids.

Cette question sera traitée lors du prochain conseil pédagogique et dans le cadre d'un agenda 21 auquel Mme Salvatierra souhaite voir associer les parents.

⇒ Remplacement du professeur d'Espagnol : M Lorgues indique qu'il trouve que le rectorat n'a pas remplacé l'enseignante d'espagnol par un enseignant.

Mme Nicolas indique que la même situation existe en français et dit que les ASSEDU sont souvent en préparation du concours.

M Aimable indique les situations de non-remplacement dans les établissements voisins.

⇒ M Barthélémy demande des précisions sur l'agenda 21. Mme Salvatierra dit qu'elle préfère d'abord en informer les collègues pour revenir ensuite vers le CA et les parents.

En l'absence d'autres questions, Mme Salvatierra lève la séance à 20h.

Le secrétaire de séance,

Sébastien RENAUD

La Présidente du Conseil d'Administration,

Corine SALVATIERRA

05/12/2013

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE
--

ANNEE SCOLAIRE 2013 – 2014

Personnes de droit

Le Chef d’Etablissement :	Mme SALVATIERRA Corine
L’Adjoint au Chef d’Etablissement	M. AIMABLE Dominique
La Gestionnaire	Mme DA SILVA Josiane
La Conseillère Principale d’Education	Mme PORCHERON Bélanda
Le représentant de la Collectivité de rattachement.....	M. TALLIEU Jean-Pierre
Le représentant de la Commune siège	Mme OSTA AMIGO Laurence

Représentants élus des personnels

<input type="checkbox"/> Personnel d’enseignement et d’éducation : <u>4 titulaires</u>	M. BARTHELEMY Jacky Mme CHALEIX Corinne Mme DIREXEL M. Dominique M. RENAUD Sébastien
4 suppléants	Mme DOUDOUX Christine Mme BERTEL Hélène M. CARROLA Yannick
<input type="checkbox"/> Personnel administratif, technique, ouvrier <u>1 titulaire</u> 1 suppléant	Mme NICOLAS Cécile Mme HERAULT Geneviève
<input type="checkbox"/> Parents d’élèves <u>4 titulaires</u>	Mme LOUBES M. Eve - FCPE Mme SANCHEZ-Sylviane FCPE M. GRANCHERE J. Pierre FCPE Mme DAVID Gisèle - PEEP
4 suppléants	Mme RAMAKERS Séverine - FCPE. M. MAUBAY Christophe - FCPE Mme QUINQUENEL- FCPE M. SAMYCIA Alain - PEEP
<input type="checkbox"/> Elèves <u>1 titulaire</u>	Clément MARC – 4°2
1 suppléant	Enzo LAGOUTTE DRUEZ – 3°3

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

ANNEE SCOLAIRE 2013 – 2014

Personnes de droit

Le Chef d’Etablissement :	Mme SALVATIERRA Corine
L’Adjoint au Chef d’Etablissement	M. AIMABLE Dominique
La Gestionnaire	Mme DA SILVA Josiane
La Conseillère Principale d’Education	Mme PORCHERON Bélanda

Représentants élus des personnels

<input type="checkbox"/> Personnel d’enseignement et d’éducation : 4 titulaires	Mme CHALEIX Corinne Mme DIREXEL Dominique M. DECOUPIGNY J. François M. RENAUD Sébastien
4 suppléants	Mme DOUDOUX Christine Mme ROBERT Nathalie M ; CARROLA Yannick
<input type="checkbox"/> Personnel administratif, technique, ouvrier 1 titulaire	Mme HERAULT Geneviève
1 suppléant	Mme NICOLAS Cécile
<input type="checkbox"/> Parents d’élèves 3 titulaires	Mme DAVID Gisèle - PEEP Mme LOUBES M. Eve- FCPE. Mme VINENT MATET Michèle - FCPE
3 suppléants	M. SAMYCIA Alain - PEEP M. SOUPPART Jérémy - FCPE M. MAUBAY Christophe - FCPE
<input type="checkbox"/> Elèves 2 titulaires	Théoxane TRIBOULET – 3°5 Manon ARENS – 3°5
2 suppléants	Enzo LAGOUTTE DRUEZ – 3°3 Clément MARC– 4°3

COMPOSITION de la COMMISSION d'HYGIENE et de SECURITE

ANNEE SCOLAIRE 2013– 2014

Membres à voie délibérative

Le Chef d'Etablissement :	Mme SALVATIERRA Corine
L'Adjoint au Chef d'Etablissement	M. AIMABLE Dominique
La Gestionnaire	Mme DA SILVA Josiane
La Conseillère Principale d'Education	Mme PORCHERON Bélinda
Le représentant de la collectivité de rattachement	M. TALLIEU Jean-Pierre

Membres désignés pour une année scolaire

□ Personnel d'enseignement et d'éducation :	2 titulaires	M. BARTHELEMY Jacky M. DECOUPIGNY J. François
	2 suppléants	Mme BERTEL Hélène Mme ROBERT Nathalie
□ Personnel administratif, technique, ouvrier	1 titulaire	M. LORGUE Olivier
	1 suppléant	M. NAEL Rémy
□ Parents d'élèves	2 titulaires	M. SAMYCIA Alain - PEEP Mme CHOLLET Patricia. – FCPE
	2 suppléants	Mme SARDAIN Christelle- PEEP M. ROY Philippe – FCPE
□ Elèves	2 titulaires	Théoxane TRIBOULET Manon ARENS
	2 suppléants	Enzo LAGOUTTE DRUEZ Clément MARC

Membres à voie consultative

Les experts

Le médecin de prévention.....	M
Le médecin de l'éducation nationale.....	Mme GARITEAU Marie
L'infirmière	Mme HERAULT Geneviève
L'agent chargé de la mise en œuvre des règles D'hygiène et de sécurité (ACMO)	Mme DA SILVA Josiane

Les personnalités qualifiées

L'inspecteur du travail

Le vétérinaire inspecteur

Le représentant de la CRAM

Toute personne dont la présence permanente ou occasionnelle
Est jugée utile par la CHS

COLLEGE FERNAND GARANDEAU
17390 LA TREMBLADE

BUDGET 2014

CONTRATS ET CONVENTIONS**SERVICE ALO**

Alarme incendie :----- (groupement d'achat)	360,00	(0CONTRATS)
Alarme intrusion : AITEC	550,00	«
Ascenseur : OTIS (groupement d'achat)	950,00	«
Chaufferie : COFELY	3 500,00	«
Portes automatiques : THYSSEN	600,00	«
Entretien copieur : RICOH	2 000,00	«
Machine à affranchir : PITNEY BOWES	500,00	(0LOCA)
Pointphone : ORANGE	440,00	«
Location copieurs : LIXXBAIL	3 800,00	«
Assurance : MAIF	1 100,00	(0ASSUR)
Boîte postale : LA POSTE	75,00	(2AFFR)
Téléphonie : Convention avec le CG	2 000,00	(2TEL)
Maintenance informatique : DAMA Lycée Vieljeux	250,00	(0GPT)
Groupement de service : AGENCE COMPTABLE	170,00	(0GPT)
Groupement d'achats :Lycée Marcel Dassault	80,00	(0GPT)

SERVICE AP

Entretien copieur et imprimante: RICOH	3 000,00	(0CONTRATS)
Location imprimante : LIXXBAIL	450,00	(0LOC)
Droits de reprographie : CFC	765,00	(13REP)
Intervenant « Option théâtre » : GALLIA Théâtre	3 500,00	(0-2THEA)
Convention de création mini-entreprise : Assoc EPA	300,00	
Externalisation BCDI : CRDP	95,00	

SERVICE RESTAURATION SRH

Installations de cuisine : Groupement d'achat	1 600,00	(0CONTRATS)
Dératisation : ISS Hygiène services	800,00	«
Nettoyage extraction : Groupement d'achat	600,00	«
Adoucisseur : ASSISTEAUX	200,00	«
Bac à graisse : Groupement d'achat	200,00	«

SERVICE VE

CESCi :Lycée Cordouan	80,00	(0CESC)
-----------------------	-------	---------

DIVERSES CONVENTIONS

« Lire en fête » : Collège de Saint Pierre d'Oléron (pour info)	-
Initiation aéromodélisme : MAC17 (pour info)	-